

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Arrêté	Nature	Date de mise en ligne sur le site internet
	20.10.2025	25 A 410	1.1	20 OCTOBRE 2025
	REGISTRE DES ARRETES DU PRESIDENT			

AV/EA

ARRETE

OBJET	MARCHE N° 2025-080 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN LOCAL COMMERCIAL (BOULANGERIE) ET D'UN LOGEMENT R+1 CONSTATATION D'INFRUCTUOSITE ET SUITE A DONNER POUR LE LOT 2 « COUVERTURES ET BARDAGES »
--------------	---

Le Président, soussigné,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales en son article L.5211-10,

Vu la délibération n° 2022-555 du 7 avril 2022, reçue en sous-préfecture le 11 avril suivant, lui déléguant une partie des attributions de l'Assemblée communautaire prévues par l'article précité,

Vu la délibération n° 2023-930 du 28 juin 2023 autorisant Monsieur le Président à signer les marchés passés selon une procédure adaptée ou une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence ;

Pour la construction d'un local commercial (boulangerie) et d'un logement R+1, la Communauté d'Agglomération Flers Agglo, a lancé une consultation des entreprises en vue de l'attribution d'un marché public.

La consultation n° 2025-080 était décomposée en 6 lots :

Objet, délai
Lot n°1 : Gros œuvre (CPV 45223220-4 : Travaux de gros œuvre)
Lot n°2 : Couverture - Bardage (CPV 45261210-9 : Travaux de couverture - 45262650-2 : Travaux de bardage)
Lot n°3 : Menuiseries extérieures (CPV 45421000-4 : Travaux de menuiserie)
Lot n°4 : Cloisons - Doublages – Plafonds - Menuiseries intérieures – Parement acoustique (CPV 45421000-4 : Travaux de menuiserie - 45320000-6 : Travaux d'isolation)
Lot n°5 : Revêtement des sols – Peintures - Faïences (CPV 45431100-8 : Carrelage de sols - 45442100-8 : Travaux de peinture)
Lot n°6 : Electricité - Plomberie – Chauffage - Ventilation (CPV 45330000-9 : Travaux de plomberie)

Les modalités de mise en concurrence ont été les suivantes :

Mode de consultation	Procédure adaptée en application des articles L2123-1 et R2123-1 à 7 du Code de la Commande Publique
Date de lancement de la consultation et supports de publicité	Le 16/07/2025 Sur JAL (Ouest-France) + site internet Flers Agglo + plateforme de dématérialisation
Durée du marché	Le marché prend effet à sa date de notification au titulaire. Il prend fin à l'expiration du délai de garantie de parfait achèvement ou à la fin de la prolongation de ce délai si ce délai a été prolongé.
Date de remise des offres	Le 12/09/2025 à 12 h 00
Critères d'attribution	- prix : 60 % - valeur technique : 40 %

Considérant qu'aucune offre n'est parvenue dans le délai imparti pour le lot 2 « Couverture / Bardage »

ARRETE

ARTICLE 1 - Est constaté le caractère infructueux de la consultation pour le lot 2 « Couverture et Bardage »

ARTICLE 2 – Est décidé la relance de cette consultation selon une procédure adaptée conformément aux articles L2123-1 et R2123-1 à 7 du Code de la Commande Publique.

ARTICLE 3 - Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa notification. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de monsieur le Président de Flers Agglo. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérécours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait à Flers, le 20 octobre 2025

Le Président,

Yves GOASDOUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20251020-25A410-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/10/2025
Publication : 20/10/2025